

RECONSTRUIRE NOTRE DAME ?

Doc. 1 : Adresse du Président de la République à la Nation, 16 avril 2019

« Françaises, Français,

Mes chers compatriotes, l'incendie de Notre-Dame de Paris a profondément atteint dans leur esprit, dans leur cœur les Parisiens, les Français et le monde entier.

Cette nuit, nous sommes entrés dans cette cathédrale qui est celle de tout un peuple et de son histoire millénaire. Le feu venait d'être vaincu à peine. Les pompiers avaient arrêté l'incendie en prenant les risques les plus extrêmes et ils étaient là, autour de nous, avec leurs chefs, explorant les toitures dévastées. Ils avaient 20 ou 25 ans et venaient de tous les endroits de France, de tous les milieux mais ce que nous avons vu cette nuit ensemble à Paris c'est cette capacité de nous mobiliser, nous unir pour vaincre. Au cours de notre histoire, nous avons bâti des villes, des ports, des églises. Beaucoup ont brûlé ou ont été détruites par les guerres, les révolutions ou les fautes des hommes. A chaque fois, à chaque fois, nous les avons reconstruites.

L'incendie de Notre-Dame nous rappelle que notre histoire ne s'arrête jamais, jamais et que nous aurons toujours des épreuves à surmonter et que ce que nous croyons, en quelque sorte, indestructible peut aussi être atteint. Tout ce qui fait la France matérielle et spirituelle est vivant et, pour cette raison même, est fragile et nous ne devons pas l'oublier. Et c'est à nous les Françaises et les Français d'aujourd'hui qu'il revient d'assurer au long du temps cette grande continuité qui fait la nation française et c'est pour cela que ce soir je voulais de manière directe m'adresser à vous parce que c'est notre devoir aujourd'hui et c'est celui qu'il nous faut avoir en tête, rien de moins.

Je reviendrai vers vous comme je m'y étais engagé dans les jours prochains pour que nous puissions agir collectivement suite à notre grand débat mais ça n'est pas le temps aujourd'hui. Demain la politique et ses tumultes reprendront leur droit, nous le savons tous, mais le moment n'est pas encore venu. Souvenons-nous plutôt de ces dernières heures. Hier soir, cette nuit, ce matin, chacun a donné ce qu'il avait. Les pompiers ont combattu au péril de leur vie avec héroïsme. Les policiers, les soignants étaient là, comme à chaque fois. Les Parisiens se sont réconfortés. Les Français ont tremblé, émus. Les étrangers ont pleuré. Les journalistes ont écrit, les écrivains ont rêvé, les photographes ont montré au monde ces images terribles. Des riches comme des moins riches ont donné de l'argent. Au fond, chacun a donné ce qu'il a pu, chacun à sa place, chacun dans son rôle, et je vous le dis ce soir avec force nous sommes ce peuple de bâtisseurs. Nous avons tant à reconstruire. Alors oui, nous rebâtirons la cathédrale Notre-Dame plus belle encore, et je veux que cela soit achevé d'ici 5 années. Nous le pouvons, et là aussi, nous mobiliserons. Après le temps de l'épreuve viendra celui de la réflexion, puis celui de l'action, mais ne les mélangeons pas.

Ne nous laissons pas prendre au piège de la hâte.

J'entends, comme vous, je sais toutes les pressions. Je sais, en quelque sorte, l'espèce de fausse impatience qui voudrait qu'il faille réagir à chaque instant, pouvoir dire les annonces qui étaient prévues à telle date, comme si être à la tête d'un pays n'était qu'administrer des choses, et pas être conscient de notre histoire, du temps des femmes et des hommes. Je crois très profondément qu'il nous revient de changer cette catastrophe en occasion de devenir tous ensemble, en ayant profondément réfléchi à ce que nous avons été et à ce que nous avons à être, devenir meilleurs que nous ne le sommes. Il nous

revient de retrouver le fil de notre projet national, celui qui nous a fait, qui nous unit, un projet humain, passionnément français.

Françaises, Français et vous tous, étrangers qui aimez la France et qui aimez Paris, je veux vous dire ce soir que je partage votre douleur, mais je partage aussi votre espérance. Nous avons maintenant à faire. Nous agirons et nous réussirons.

Vive la République et vive la France. »

Doc. 2 : Dominique Poulot, « Une catastrophe patrimoniale : Notre-Dame de Paris, entre émotions et controverses », *Culture & Musées*, 34 | 2019, 247-262.

Le 15 avril 2019 à 18 h 50, un violent incendie ravageait les combles de la cathédrale Notre-Dame de Paris, conduisant rapidement à la chute de la flèche. On se demandait alors si le monument pouvait être sauvé ou non, ce qui suscita une émotion intense, sur place, dans la ville et, instantanément, par le relais des chaînes d'information continue et celui des réseaux sociaux, en France et dans le monde. Le spectacle des flammes fut un élément de cette véritable « panique ». Bien entendu, la crainte d'une perte irréversible, *a fortiori* dans le cadre d'une catastrophe inopinée, a toujours été à l'origine d'émotions patrimoniales, à différentes échelles, régionales, nationales ou internationales, et la décennie 1960 a connu des épisodes particulièrement notoires de ce point de vue. On peut parler d'une communauté émotionnelle mondiale à propos du sauvetage des temples d'Abu Simbel par l'Unesco, comme en 1966 pour l'inondation de Florence : les portes du Baptistère, le *Crucifix* de Cimabue, les photos de gens en larmes devant les œuvres endommagées, les jeunes arrivés de toute la planète pour sauver la Bibliothèque nationale, toutes ces images ont donné naissance à une puissante mythologie qui a été revisitée de temps à autre depuis. Mais ici, en quelques heures, l'épisode parisien est devenu un « événement monstre », suscitant des millions de réactions sur les blogs, les sites et les journaux en ligne. Certaines photographies devenaient au passage virales, en particulier celle d'un amateur qui, grâce au téléobjectif, associait la tour Eiffel et Notre-Dame en flammes en une combinaison idéale de Paris.

Pareil écho, s'agissant du monument le plus visité d'Europe, avec une douzaine de millions de visiteurs par an au cours de la décennie 2010, s'explique aisément. Si Notre-Dame de Paris est largement liée à sa redécouverte romantique, au début du XIX^e siècle, son statut international a été définitivement établi au cours du XX^e siècle, au point de figurer peu à peu une sorte d'archétype du monument à conserver, à la fois encensé et vilipendé pour ce statut. Le peintre Alexandre Roubtsov (1884-1949) dans une toile curieusement consacrée au « fléau des monuments historiques » et présentée au Salon des indépendants de 1931 fait ainsi figurer Notre-Dame de Paris en face de Saint-Marc de Venise, de part et d'autre de la Vénus de Milo. Vittorio Sgarbi, une vedette médiatique de l'histoire de l'art italien, assure ainsi au lendemain de l'incendie, et bien sûr à tort, qu'il n'y avait dans la cathédrale qu'un mobilier néo-gothique de la fin du XIX^e siècle, et diverses fausses reliques, bref qu'on n'a perdu qu'une carte postale, et non un chef-d'œuvre. En d'autres termes, Notre-Dame est à la fois louée et méprisée de manière également excessive, au point de donner lieu à une véritable « légende noire », à côté des panégyriques volontiers repris tout au long des semaines suivantes.

Parallèlement à ces disputes esthétiques et intellectuelles, l'incendie s'est inscrit dans un contexte politique précis. Les inévitables évocations immédiates des attentats du 11 Septembre se nourrissaient, le cas échéant, de l'imaginaire complotiste, avant que la certitude d'une cause accidentelle ne s'impose. Cette hypothèse de la mise à feu volontaire n'était pas seulement anecdotique : elle s'inscrivait dans un contexte politique français singulier, après des mois d'agitation sociale et politique marqués notamment par des manifestations parisiennes inédites par leur violence, voire, à certains moments, par un caractère quasi émeutier : les « gilets jaunes ». Tous les samedis à Paris, en effet, avaient été marqués par des barricades, des feux de voitures, voire des incendies volontaires

d'immeubles et de commerces, et plus généralement par des actes de vandalisme généralisé, dans une grande confusion d'acteurs et une fragilisation du pouvoir politique, après une séquence d'élections qui avaient vu la fin du système des partis en place depuis le début de la Cinquième République. Les attaques subies en particulier par l'arc de triomphe de l'Étoile, quelques mois auparavant, badigeonné de slogans anarchistes (« Vive le vent, vive le vent... vive le vandalisme ! »), et la quasi-destruction du petit centre d'interprétation installé en son sein avaient particulièrement marqué les esprits, parmi une série de désordres urbains absolument inédits.

La catastrophe inattendue s'inscrivait donc au moment où le gouvernement entendait reprendre la main, annoncer ses solutions à la crise, lancer un appel à retrouver la cohésion sociale nationale. L'incendie de Notre-Dame, immédiatement suivi d'une prise de parole solennelle du président de la République, pouvait ainsi fournir en ce printemps 2019 l'occasion d'un rassemblement unanime, sinon d'une communion dans la douleur puis dans le projet d'une reconstruction collective, identitaire et patrimoniale. Le philosophe allemand Peter Sloterdijk, dans une interview au *Point*, affirme alors que les bûchers des « gilets jaunes » doivent se conclure sur ce désastre : ça a assez brûlé comme ça, dit-il en substance. Toutefois, le 20 avril, le spectacle de télévision consacré à l'événement par le journaliste Stéphane Bern, promu « Monsieur Patrimoine » par le président de la République afin de promouvoir une loterie du patrimoine, ne peut se tenir sur le parvis de Notre-Dame en raison des menaces de désordre. Le site des Invalides, beaucoup plus facile à isoler et à protéger, devient, à la place de la cathédrale, le symbole de la France meurtrie mais résiliente. (...)

Réparer le monument : une politique fondatrice ou marginale ?

Le drame a abouti à l'ouverture d'un chantier législatif, issu de la volonté présidentielle de fournir une réponse rapide et adaptée à ce qui apparaissait comme une situation inédite en fixant un délai de cinq ans pour la reconstruction de l'édifice, calé apparemment sur l'ouverture des prochains Jeux olympiques à Paris. Si certains se sont offusqués de cette urgence, et au vrai de l'inutilité d'une loi spécifique à pareil événement, cette posture politique a sa logique, au-delà même des conditions particulières du moment qui imposaient au gouvernement de tenter de reprendre la main. En France, la représentation idéale de la conservation patrimoniale, contrairement à d'autres pays, est en effet intimement liée à l'intervention de l'État. Même si l'incendie n'a nullement mis en évidence l'insuffisance des mesures législatives et administratives qui ont normalement cours, signalant seulement la faiblesse des investissements consentis en matière de restauration, qui conduisent à des interventions tardives, importantes et coûteuses, et la fragilité des processus de sécurité sur les chantiers de ce genre, l'État s'est trouvé en position de vouloir surenchérir sur les dispositions existantes – comme pour répondre à l'ampleur des dons privés annoncés. Une sorte de compétition des dons s'étant installée très vite entre philanthropes, le vote d'une nouvelle loi semblait devoir être la réponse étatique adéquate à la catastrophe, sans impliquer de nouvelles dépenses de sa part. (...)

La catastrophe de Notre-Dame a donné lieu à un traitement législatif d'urgence, à la mise sur pied d'un organe *ad hoc*, et à un appel massif aux dons privés, qui n'étaient pas jusque-là de mise dans la gouvernance traditionnelle des monuments historiques. Une nouvelle loi, spécifique à la reconstruction de la cathédrale, et supposée pallier les lenteurs des chantiers habituels des monuments historiques, permet en effet désormais une série de dérogations aux règles de l'urbanisme et de protection de l'environnement. Datée du 29 juillet, elle institue surtout une souscription nationale dont les fonds vont à la restauration et à la conservation de Notre-Dame de Paris et de son mobilier, ainsi qu'à la formation des métiers d'art et du patrimoine nécessaires aux travaux. Les versements au Centre des monuments nationaux, et à trois fondations reconnues d'utilité publique, réunis sur le portail www.rebatirnotredame.gouv.fr, bénéficient d'un dispositif d'exception fiscale complexe, que certains voulaient encore plus avantageux au lendemain de l'incendie. L'économiste Édith Archambault a commenté récemment les polémiques qui ont surgi à propos des avantages en termes d'impôts rendus possibles par les dons, qui peuvent atteindre entre 66 % et 75 % de leur montant, et qui ont abouti à l'annonce de la part de certains philanthropes de leur refus d'en bénéficier à cette occasion. Elle juge que de tels affrontements témoignent d'une société française marquée par une passion pour l'égalité et

par un niveau élevé de méfiance envers les compatriotes les plus riches, malgré une évolution notable des fondations philanthropiques nationales vers un modèle international (Archambault, 1999 et 2020).

La volonté de faire œuvre exceptionnelle, et rapide, se signale encore par la nomination de Jean-Louis Georgelin, ancien chef d'état-major des armées françaises, à la tête de l'établissement public chargé des travaux. Le général en retraite doit travailler avec un autre retraité, Stanislas de Laboulaye, ambassadeur en charge de recueillir les dons, et le ministre de la Culture, Franck Riester. Au cours des débats à l'Assemblée et au Sénat, ce dernier particulièrement critique de certains éléments du nouveau texte, notamment dans son rôle d'assemblée d'opposition, on a vu réapparaître les questions centrales du patrimoine français et de sa conservation, c'est-à-dire la compétition entre les besoins de restauration des monuments en face de financements toujours insuffisants, ou encore les polémiques entre le ministère de la Culture et la Fondation du patrimoine à propos de la réalité des sommes promises. Il est difficile de concilier d'une part les aspirations à la dépense ostentatoire des grands entrepreneurs mécènes et philanthropes du luxe contemporain, d'autre part l'éthique du bien commun telle que la République l'a pensée jusque-là, en termes de patrimoine collectif et partagé. On doit bien constater que la réalité territoriale des patrimoines français a été éclipsée dans ces différents traitements par et à la faveur de l'incendie, qui a suscité des versements absolument inédits et permis à l'État d'instituer quasiment un nouveau cours en matière de politique patrimoniale. Toutefois, ce nouveau cours s'identifie pour le moment à la mise sur pied d'une force d'intervention rapide, pour adopter la culture militaire qui semble s'être emparée de la conduite des opérations. Là où la responsabilité des opérations de conservation-restauration était jadis confiée à des hommes de lettres, à des écrivains, à des historiens et à des architectes, à de grands administrateurs, un général se trouve désormais en charge du chantier, comme s'il s'agissait d'une opération particulièrement délicate que seule une organisation de type militaire pouvait mener à bien. Il reste qu'au moins dans les premiers mois, la mise en place de nouveaux acteurs sur un chantier par ailleurs techniquement très complexe, et rendu encore plus incertain par les pollutions intervenues et les dangers potentiels pour les intervenants, ait plutôt porté préjudice à la rapidité des opérations (...)

Un lieu de l'émotion mémorialisée

(...) Écartés du processus, les professionnels, architectes, conservateurs, érudits, spécialistes à divers titres, se sont auto-organisés en réseaux savants autonomes. Ils tentent de promouvoir l'idée de communautés de praticiens au service d'un patrimoine culturel immatériel, celui des chantiers de cathédrales, où réside l'expertise indispensable aux opérations à venir. Certains veulent promouvoir l'installation ultérieure d'une muséographie du site, et entendent inscrire le débat sur la reconstruction dans la nouvelle appréciation de l'art religieux du XIX^e siècle. Mais ces débats restent, malgré leur soudain écho, assez confinés au monde académique : aucun porte-parole du savoir savant n'est parvenu à incarner pour le public une voix légitime de la communauté nationale. Au contraire, le cercle des spécialistes peu à peu constitué, pour remarquable qu'il soit, a tendu à revendiquer une expertise fermée aux profanes, comme en réaction à une marginalisation, ancrée dans une connaissance des matériaux et une ingénierie complexe de la construction. Parallèlement, la lecture proprement ecclésiastique a toujours privilégié la vie de l'Église sur la question proprement matérielle, et s'est finalement peu manifestée lors de l'émotion publique, médiatique et mondiale qui a entouré aussitôt l'incendie. Seul un petit nombre de fidèles a pu se reconnaître dans cet autre discours spécialisé.

En conséquence, la thématique de la catastrophe a largement mis au premier rang la perte de la charpente et, au-delà, l'affirmation (contestée) de la disparition des forêts nécessaires à son éventuelle reconstruction, en une sorte de plaidoyer autant écologique qu'historique. Surtout, cette émotion collective, faite largement de douleur et de « pitié », pour reprendre la formule de Barrès, à l'égard de la cathédrale mutilée, a pu essentiellement se légitimer de la culture patrimoniale traditionnelle, puisant chez Hugo et chez ses interprètes ultérieurs ou dans ses vulgarisations multiples l'essentiel de ses ressources. Il est clair, toutefois, que le retour à un romantisme littéraire du siècle passé, même réactivé par la plume d'hommes de lettres ou de commentateurs contemporains, ne peut suffire à

construire un propos contemporain. Ainsi, cette gigantesque émotion patrimoniale apparaît-elle en panne de discours et de projet, au-delà du « plus jamais ça », et de la déploration de la perte. La remarquable multiplication des numéros spéciaux de journaux et de revues, des monographies vulgarisatrices, des rééditions de classiques hugoliens et autres, manifeste la prise en main par le marché des responsabilités pédagogiques à l'égard du public. Au contraire de la tradition étatique française, tout se passe comme si l'incendie sanctionnait une série de basculements intervenus au cours de la génération précédente au profit, au pire, d'un consumérisme nostalgique des émotions patrimoniales du XIX^e siècle, au mieux, d'une proclamation des droits de l'humanité à un patrimoine universel identifié à quelques icônes autant touristiques que proprement culturelles. Le succès de cette production répétitive est assez évident, qui repose sur un bagage scolaire ou parascolaire. C'est au fond le triomphe de plusieurs générations de formation littéraire au patrimoine français qui rend compte de la configuration observée, mais au risque d'un épuisement des références et des perspectives.

Pierre Nora écrivait en 1972 que « les *mass media* ont aujourd'hui le monopole de l'histoire », ajoutant que : « dans nos sociétés contemporaines, c'est par eux et par eux seuls que l'événement nous frappe ». Son idée était que l'événement s'était démocratisé avec le contemporain et ses moyens d'information, et que, de ce fait, l'histoire et le travail historien s'étaient métamorphosés. Une génération plus tard, l'anthropologue Daniel Fabre (2013) évoquait un même registre démocratique de l'émotion patrimoniale à propos de diverses manifestations suscitées par des incendies ou des destructions que des communautés entendaient réparer ou faire réparer. Si l'histoire contemporaine s'écrit dans et par l'événement médiatique, à l'écart du sacerdoce des historiens, le patrimoine s'écrit aussi à l'écart des savants et des spécialistes, dans un espace public de l'émotion immédiate, et de ses retombées. (...)

Rien ne témoigne mieux que cette catastrophe que le patrimoine est vraiment devenu « l'affaire de tous ». Le revers de cette communion immédiate dans l'émotion est que les ennuis commencent avec le projet de reconstruire : dans les jours qui suivirent, les disputes pour savoir si on devait rebâtir la flèche, et comment, et couvrir ou non la voûte, vérifiaient le constat d'une émotion médiatisée qui n'était pas liée à une véritable culture historique ou artistique, ni, *a fortiori*, à l'affirmation de convictions sur le respect de l'intégrité d'un contexte urbain comme valeur fondamentale. La catastrophe de Notre-Dame n'a pas permis à ce jour un renouvellement convaincant de la légitimité patrimoniale, au-delà d'invocations un peu creuses, ni l'invention d'un nouveau discours, et elle a altéré le système étatique traditionnel hérité du siècle dernier. L'évocation ici ou là d'un nouveau musée ou d'un mémorial à ouvrir pour conserver, sinon recycler, les éléments d'un travail de restauration du XIX^e siècle dont on ne sait plus que faire, semble davantage une aménité sans grande conséquence, si ce n'est un pis-aller, qu'un projet scientifique et culturel. La seule réponse au désastre ne peut être le « jamais plus » – elle ne peut faire l'économie d'une réflexion collective sur les justifications et les ressorts de l'entretien d'une cathédrale d'État laïc, entre pratiques ecclésiastiques et pratiques culturelles, labels patrimoniaux et individualisme démocratique, communautés nationales et mondiales enfin.

Doc. 3 : Dessin de Bertrams, Pays-Bas, 2017

